



COMpte Rendu de l'Assemblée Générale

Du Vendredi 10 janvier 2025

A la Loge Salle René Plard

Secrétaire de séance : Céline GOUBAUD

Présents :

NOM	Prénom	Fonction principale	Présent	Absents/Excusés	Invités
BIOTEAU	Dominique	Président	X		
DANJEAN	Gilles		X		
GOUBAUD	Céline	Secrétaire	X		
HUMEAU	Paul	Vice-président, Webmaster	X		
MÉTAYER	Marie-Jeanne		X		
RETHORE	Sandrine		X		
TUFFEREAU	Thérèse		X		
VASLIN	Jean		X		
VASLIN	Martial		X		
VIEAU	Jean-Paul	Trésorier	X		
DAVY	Frédéric	Relation avec le Conseil Municipal	X		
SAUVESTRE	Didier	Relation avec le Conseil Municipal	X		

Assemblée Générale Année 2025.

Procès-Verbal d'Assemblée

Le 10 janvier 2025 à 20h les membres de l'association du Comité de Jumelage se sont réunis en Assemblée générale pour voter :

- La présentation du bilan moral et financier de l'association pour l'année 2024

Dominique BIOTEAU, Président de séance.

La présidence du Bureau du Comité de Jumelage sera évoquée à l'occasion de la prochaine réunion du Bureau le 10 février 2025.

Projet d'adhésion gratuite au Comité de jumelage de Beaupréau. (Présenté par Paul)

➤ *Le constat.*

Traditionnellement, les membres du Comité de jumelage (CJ) remplissent leur bulletin d'adhésion, accompagné du règlement de la cotisation, en début d'année, à l'occasion de l'Assemblée Générale (AG).

Hormis cet évènement, il y a peu d'occasion d'incitation à l'acte d'adhésion (bulletin + cotisation).

Avec son AG tardive, l'année 2024 a mise en évidence ce constat. Il en résulte une liste

d'adhérents chétive, bien que de nombreux bénévoles continuent de participer aux activités du CJ.

Cela oblige à gérer à part, une liste d'adhérents/sympathisants afin d'avoir leurs coordonnées.

D'autre part, bien que le faible montant de la cotisation demandée (5 €) ne soit pas dissuasif, pour des raisons pratiques (... J'ai oublié mon chéquier... Je n'ai pas de liquide sur moi...), cela reste un frein à certaines adhésions.

On peut aussi noter que le financement du CJ ne repose que pour une très faible part sur l'apport des cotisations.

Enfin, légalement, le paiement d'une cotisation ne constitue pas une disposition statutaire obligatoire pour une association loi 1901 (exceptés quelques cas particuliers dont ne faisons pas partie).

➤ *Pourquoi adhérer ?*

Il paraît logique, quand on adhère à une association (culturelle, musicale, sportive...), de payer une cotisation en échange d'un service.

Dans une ville à la population importante, il est demandé d'adhérer (cotiser) à l'association gérant le ou les jumelages afin de pouvoir bénéficier de ses activités.

A Beaupréau, historiquement, les manifestations ou activités du jumelage sont ouvertes à l'ensemble de la population de la commune et même au-delà. Exceptée, la parenthèse des café-langues, il n'est pas demandé aux participants à ces activités (fêtes, voyages...) d'être adhérents au CJ.

Il peut alors sembler étrange de demander une cotisation aux seuls bénévoles alors que ce sont eux qui fournissent le service !

➤ *Le besoin.*

Le fonctionnement normal d'une association implique qu'elle ait des membres actifs référencés dans un fichier des adhérents. Cela permet de les informer ou solliciter individuellement ou collectivement.

Lors d'une AG, seuls ces adhérents sont habilités à voter les résolutions qui leur sont soumises.

Au CJ de Beaupréau, nous avons surtout besoin de connaître et pouvoir contacter les bénévoles ou sympathisants disponibles pour les activités ou manifestations liées aux jumelages. Ce sont ces personnes que le bureau du CJ souhaite enregistrer en tant qu'adhérents.

➤ *La proposition.*

L'idée est de lier l'action d'adhérer au seul remplissage et signature du bulletin d'adhésion.

Ainsi, la cotisation peut alors disparaître (réduite à zéro).

Il reste possible d'accepter un versement de l'adhérent, enregistré alors comme un don.

➤ *La mise en œuvre.*

Pour appliquer cette modification, il est nécessaire de modifier les statuts (et le bulletin d'adhésion).

Cela implique une validation de l'Assemblée générale.

Le fait de supprimer toute référence à une cotisation dans les statuts nécessitera une nouvelle modification de ceux-ci, si, dans le futur, l'association désire réintroduire cette cotisation.

➤ Articles modifiés des statuts.

ARTICLE 4 – MEMBRES –

Le Comité de Jumelage est ouvert à tous les Bellopratins, ainsi qu'aux habitants des communes voisines intéressés par le jumelage ou participants aux activités organisées par le Comité de jumelage.

*L'association se compose de membres actifs, honoraires et bienfaiteurs. Sont membres actifs ceux qui ont adhéré en ~~versant une~~ **ayant rempli et signé le bulletin d'adhésion** ~~cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.~~ Le Conseil d'Administration se réserve le droit de refuser une demande adhésion.*

ARTICLE 5 – RADIATION –

La qualité de membre de l'association se perd par :

- 1) démission ou décès,*
- ~~2) non paiement de la cotisation,~~*
- 3) l'exclusion prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, l'intéressé ayant été, dans ce dernier cas, préalablement invité à se présenter devant le Conseil pour fournir ses explications.*

ARTICLE 6 – RESSOURCES –

Les ressources annuelles de l'association se composent des :

- ~~1) cotisations de ses adhérents,~~*
- 2) subventions qui peuvent lui être allouées,*
- 3) dons qui lui sont faits,*
- 4) produits des fêtes et manifestations diverses qui peuvent être organisées par l'association,*
- 5) revenus, des biens et valeurs lui appartenant.*

ARTICLE 12 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE –

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres de l'Association. Elle se réunit annuellement sur convocation publiée au moins 15 jours à l'avance. *Elle est ouverte à toute la population de la commune mais le vote est réservé aux personnes ~~à jour de leur cotisation~~ ayant rempli et signé le bulletin d'adhésion.*

L'assemblée peut valablement délibérer si le quart des adhérents est présent ou représenté. Un membre absent peut se faire représenter par un autre membre, mais il ne peut être détenu plus de deux pouvoirs par une même personne...

La proposition d'adhésion gratuite au Comité de Jumelage a été approuvée à l'unanimité.

Rapport financier 2024

(Présenté par Jean-Paul)

Le rapport financier annexé au présent procès-verbal a été présenté en assemblée publique et adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2024

[Les Echanges scolaires Dom Sortais Beaupréau/Münsingen](#) (présentée par Kerstin) **et Julien Gracq/Avergavenny** (présentée par Pauline représentée par Marta)

Mot de Pauline :

« Bonjour à tous,

Suite aux Olympiades du WE de Pâques 2024, j'ai eu envie de concrétiser les liens qui unissent Beaupréau et Abergavenny depuis 1989. Professeur d'anglais au lycée Julien Gracq depuis 2018, j'ai une fois de plus cette année l'encadrement des terminales spécialistes de la matière Anglais Monde Contemporain. L'idée d'orienter une séquence pédagogique vers le thème du pays de Galles a commencé à naître en juin 2024 avec ma collègue Maryline Bellett, que vous connaissez car elle a souvent animé les café langues au lycée.

Nous avons donc choisi de traiter la première thématique du programme de terminale « Faire société » et l'axe 1 de cette thématique « unité et pluralité » pour nous questionner sur la problématique suivante : "Do the efforts at preserving and promoting the Welsh language contribute to uniting or dividing the British society?" [« Les efforts de préservation et de promotion de la langue galloise contribuent-ils à unir ou à diviser la société britannique ? »] L'idée était de comprendre le lien qui unit les Gallois à leur langue d'origine, retracer l'évolution de cette langue en cherchant pourquoi, historiquement, elle s'est effacée petit à petit, et finalement d'étudier les enjeux politiques et le projet ambitieux du « one million speakers by 2050 ».

Nous aurions aimé proposer au lycée d'Abergavenny un échange avec nos élèves mais nos propositions n'ont pas abouti. L'échange s'est alors transformé en voyage scolaire au Pays de Galles, en incluant 1 journée à Abergavenny. Pendant ce séjour, nos 44 élèves de terminale ont pu découvrir Cardiff et le parlement Gallois ainsi que le Stade de rugby, la mine du Big Pit et le musée ouvert de St Fagans. Logés toute la semaine à Barry dans des familles d'accueil, ils ont passé la journée du mercredi 20 novembre dans notre ville jumelée.

Accueillis par John Prosser et toute une délégation du comité de jumelage Gallois, nous avons visité le château, St Mary's Priory Church, la grange attenante (Tythe Barn) et sa tapisserie collaborative d'Abergavenny. Puis nous avons été accueilli au théâtre par le maire, Chris Holland, et plusieurs conseillers et fonctionnaires. Des rafraîchissements nous ont alors été offerts par le conseil municipal pour accompagner notre pique-nique. Le maire et certains conseillers étaient en tenue d'apparat et les élèves ont eu la chance de pouvoir essayer plusieurs robes et chapeaux ! Après l'accueil du maire, nous avons échangé nos drapeaux en signe d'amitié entre nos deux villes. J'ai remis à l'association une aquarelle de Beaupreau peinte par Paulette Gachet, offerte par le comité de jumelage de Beaupreau. En réponse, Sandra Rosser, secrétaire municipale, a offert un cadeau de la part du conseil municipal qui a été donné à Franck Aubin.

L'après-midi, nous avons visité l'école Ysgol y Fenni Gymraeg, une école où les enseignements se font uniquement en langue Galloise, où nos étudiants ont reçu un accueil chaleureux de la part des enseignants et des élèves. Les élèves Gallois nous ont chanté des chansons de leur prochain concert de Noël, puis les étudiants et les élèves se sont réunis et ont discuté en petits groupes. Un temps fort pour nos lycéens qui ont adoré ces échanges. En quittant l'école, nos terminales ont eu du temps libre pour explorer le centre-ville avant de retourner au car. De l'avis de tous – Français comme Gallois, la visite a été très fructueuse !

Je tiens donc sincèrement à remercier le comité de Jumelage pour les 500€ qui nous ont été donnés pour participer à l'élaboration de ce projet. Cette journée à Abergavenny a fait sens pour nos élèves et pour nous, professeurs du lycée, qui avons à cœur de transmettre l'importance des liens et de l'ouverture vers nos villes partenaires. Les élèves de Beaupreau ont pu découvrir la culture Galloise, la langue, et les habitants qu'ils ont tous décrit comme étant chaleureux et généreux. Ils n'oublieront pas ce séjour et ces échanges !

Un grand merci à tous pour cette jolie année 2024 auprès de vous (les Olympiades, les café langues, la Petite Angevine... et cette journée à Abergavenny), j'ai hâte de vous retrouver en 2025 pour de nouveaux projets ou de bons moments d'ouverture linguistique et culturelle ! Je vous souhaite une très belle année à tous. »



Les Olympiades : Week-end de Pâques 2024 (présentée par Céline)

Bilan humain très positif créant un regain d'intérêt pour les échanges linguistiques notamment auprès des familles Belloprataines.

Les Olympiades ont amorcé de nouveaux projets et notamment l'envie partagée de créer une entente avec VIDRERES (Catalogne).



Le camp des Jeunes à MUNSINGEN : 29 juillet au 3 août 2024 (Présentée par Claire et Marie-Jeanne et les jeunes)

10 jeunes (6 filles de Dom Sortais et 4 garçons de Julien Gracq) ont eu la chance de partir à MUNSINGEN du 29 juillet 2024 au 3 août 2024 dans le cadre d'un « camp de jeunes » initié par MUNSINGEN.

Les jeunes participants, présents à l'Assemblée Générale, ont présenté un compte rendu de leur expérience enrichissante et des nombreuses activités et ateliers organisés par la Mairie de Münsingen.



[La petite Angevine](#) (Féria Made in Mauges) (Présentée par Tété et Marie-Jeanne)

Bilan positif, avec une organisation qui se structure progressivement et notamment la création d'une commission de bénévoles pour le montage du stand.

Les concerts et animations sont nécessaires pour attirer les visiteurs et consommateurs.

Le Stand du Comité s'adapte à l'évolution de la « Petite Angevine » qui tend à devenir un festival made in Mauges.



[Les Marchés de Noël à Beaupréau et Münsingen](#) (Présentée par Gilles)

Le bilan est très positif. A noter une augmentation de la fréquentation du marché de Noël à Beaupréau et autant de plaisir à tenir le stand à Münsingen

Le bilan financier est très positif avec notamment un record concernant la bourriche.





Après délibération, le rapport financier et d'activité de l'année 2024 a été approuvé.

En annexe au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie.

«

Beaupréau-en-Mauges. Un partenariat qui deviendra peut-être un jumelage avec Vidreres en Espagne



Une cinquantaine de personnes a assisté à l'assemblée générale du comité de jumelage, vendredi dernier. | CO

Courrier de l'Ouest
Publié le 17/01/2025 à 05h08

»..... A suivre en 2025

